



TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS



■ PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le titulaire de ce Baccalauréat Professionnel est un technicien de la « Construction bois » qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur chantier, son activité consiste à :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise.
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.
- Organiser, Animer et Gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

■ QUALITÉS REQUISES

Etre organisé dans son travail.

- Avoir un esprit d'équipe.
- Avoir des aptitudes en mathématiques.
- Aimer le travail en plein air et en hauteur.

■ DÉBOUCHÉS - EMPLOIS

Entrer en Vie Active :

- Le titulaire du baccalauréat professionnel « Technicien Constructeur Bois » doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer ses compétences et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie.
- Après quelques années d'expérience sur les chantiers à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer et assurer la fonction de chef d'équipe.
- Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Possibilité de poursuite d'études :

- BTS Système Constructif Bois et Habitat
- BTS Charpente Couverture

■ CONTENU DE LA FORMATION

Discipline	Nombre d'heures	Examen
Enseignement professionnel Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	15h 22 semaines	CCF + ponctuel
Enseignement général	15h	CCF
Accompagnement personnalisé	2h30	